

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Apprendre à nos enfants la démocratie, une priorité !

En ces temps troubles où notre modèle démocratique est mis en danger, où certains groupes veulent imposer leur fanatisme, bafouer nos libertés, il est plus qu'important d'apprendre, dès le plus jeune âge, à nos enfants, comment fonctionne notre démocratie.

Mardi 15 octobre a eu lieu, dans les établissements élémentaires, l'élection du Conseil municipal des enfants (CME). Les écoles, Jean de La Fontaine, Jules Ferry, Antoine de Saint-Exupéry, Pierre et Marie Curie, ont participé à cette matinée électorale.

Tout d'abord, bravo aux candidats d'avoir eu le courage de se présenter, le courage de représenter ses camarades et son école. Merci au personnel municipal, très impliqué, pour que cette expérience soit une réussite totale. Merci aux enseignants qui, par leur travail pédagogique, ont pu guider avec plaisir leurs élèves pour comprendre la constitution d'un programme, mener une campagne et mettre en œuvre une bonne communication pour la réussite de celle-ci.

Les professions de foi de nos petits candidats en herbe, véritables « fourmillières d'idées », n'ont pas déçu. Nos jeunes ne manquent pas d'imagination pour améliorer la vie de leurs concitoyens.

Une assurance positive pour l'avenir !

Cette année, un sujet revient tout particulièrement : l'écologie. Nos enfants s'inquiètent pour leur avenir. Cette prise de conscience dès le plus jeune âge de sauvegarder notre planète et de modifier nos modes de vie est une chance exceptionnelle. Il ne faut pas la rater !

Certains candidats n'ont pas oublié de proposer des idées pour améliorer l'aide et la vie des personnes en situation de handicap.

L'installation plénière du Conseil municipal des enfants s'est déroulée le 6 novembre dernier. Vous aurez ainsi l'occasion de les découvrir dans le magazine de décembre.

**Alain Lorand
et la majorité municipale**

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Les Saint-Briciens ont pu observer que la 1^{re} de couverture du magazine municipal de septembre 2019 titrait « Vent de fraîcheur » et « Souffle à Saint-Brice ». Faut-il y voir un message subliminal de M. Lorand dont la majorité, à l'agonie, a explosé ces derniers temps. Pire encore, le maire semble s'étonner dans la tribune d'expression de la majorité, alors qu'il en est la principale cause, des divisions au sein de sa propre équipe et des « appétits grandissants » de certains de ses colistiers à l'approche des élections de mars 2020. Par suite, le maire écrit :

« un élu doit avoir une vue d'ensemble

(laquelle est-on amené à s'interroger face au peu d'empressement du maire à défendre les intérêts des habitants sur des sujets essentiels tels l'insécurité, l'assainissement, la dégradation du cadre de vie, l'urbanisme anarchique qui dénature la ville, la désertification du centre-ville où les commerces peinent à s'en sortir, le retard sur le numérique, l'absence de concertation des habitants, la désertification médicale...) **et non penser à ses intérêts personnels** ». Enfin un point de vue que nous partageons mais qui reste en l'état un vœu pieux !

Le conseil municipal du 1^{er}/10/2019 a été, une fois de plus, le « théâtre » de dissensions en séance publique entre l'adjointe fraîchement nommée aux finances et le conseiller municipal adoubé par le maire pour porter les couleurs de sa majorité (du moins ce qu'il en reste) les 15 et 22 mars 2020.

Les Saint-Briciens méritent mieux que ce pugilat et attendent des réponses à leurs préoccupations. Les inquiétudes se font grandes face aux retards accumulés concernant le transfert de la compétence assainissement de l'ensemble des réseaux à la CAPV à laquelle se sont greffés de nombreux obstacles administratifs et techniques : trappes d'assainissement, défraiements liés à l'obligation pour les propriétaires au moment des ventes d'installer à leurs frais des regards, retards du passage du géomètre, 50 mètres de linéaire de réseaux refusés par la CAPV dans le clos des Aulnes... Le maire s'était pourtant publiquement engagé que tout serait réglé fin 2019. Faut-il encore y croire ?

Hélas, non !

Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson, Maxime Yabas (Bien vivre à Saint-Brice)

Une Ville aménagée, c'est une Ville qui respire

Notre Ville est idéalement placée dans un environnement mixte urbain/rural qui lui permet à la fois de bénéficier d'un réseau de transport ferroviaire et routier parfaitement maillés, du bassin d'emploi de Roissy et de conserver une attractivité et un charme par son côté « village ».

Il n'en demeure pas moins que son aménagement global est plutôt statique et qu'il convient de redorer cette attractivité par un dynamisme économique, des modes de déplacements revus et limités afin de garantir sa tranquillité en périphérie de l'agglomération parisienne.

À ce jour, Plaine Vallée est en charge du développement économique sur les zones d'activités des Perruches et de la Chapelle Saint-Nicolas, au nord et au sud de la ville. Le C.C. Carrefour, en dépit des efforts réalisés pour y maintenir une fréquentation correcte, peine à se remettre de l'échec de l'agrandissement de sa galerie. La Ville est, de son côté, engagée sur le centre des Vergers et le cœur de ville, principalement la rue de Paris ainsi que le Clos et la gare où les commerces méritent d'être mis en avant. Nous sommes convaincus que des actions concrètes sont possibles pour développer ces zones de commerce de proximité tout en favorisant les circulations douces. Réorganiser les aménagements et sécuriser les déplacements, favoriser l'installation de commerce de qualité répondant aux besoins des Saint-Briciens dans la durée, gérer le stationnement, relancer les marchés forains à des heures et jours de fréquentation pertinents, tout ceci dans le respect de l'environnement et de l'accessibilité pour tous. Les facteurs clés de réussite existent, à nous de construire un projet cohérent, audacieux et respectueux. Le succès sera total si l'on reconsidère en parallèle les règles de construction, si l'on favorise le concept d'un éco-centre-ville bénéficiant de stationnements facilités et d'infrastructures adaptées au respect de l'environnement. Améliorer, moderniser tout en conservant le charme de notre ville, c'est aussi ce qui nous anime..

Isabelle Burger, Cyril Delmas, Eliane Ganipeau, Jean-Luc Germain, Virginie Henneuse, Jean Mazouz, Janet Yalcin (Une Énergie Nouvelle pour Saint-Brice)